



Supplément au bulletin départemental

Spécial 12^{ème} Congrès départemental du SNUipp-FSU 79

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national. Le prochain se déroulera du 3 au 7 juin à Mulhouse. Afin de le préparer, chaque section organise préalablement son congrès départemental.

En tant qu'adhérent-e, tu es invité-e au 12^{ème} congrès départemental du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres.

Jeudi 5 et vendredi 6 mai, de 9h00 à 17h00

NIORT (Maison des syndicats - RDC - 8 rue Joseph Cugnot)

Ce temps important, ouvert à l'ensemble des syndiqué-es, permet de débattre de l'orientation, des revendications, du projet syndical du SNUipp-FSU.

Ce congrès triennal est également l'occasion de composer le conseil syndical, qui fait vivre le SNUipp-FSU dans notre département. Il regroupe des collègues de plusieurs secteurs géographiques exerçant sur des missions et des postes différents. Si tu es intéressé-e, rendez-vous sur notre formulaire d'inscription (liens et QRcode ci-dessous).

L'inscription au congrès te permet de bénéficier d'une autorisation d'absence de droit. En t'inscrivant via le formulaire, nous t'adresserons une convocation et le formulaire à adresser à ton IEN.

Nous comptons sur ta présence.

Julie Couprie, Lydie Palpacuer,

Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 79

Inscription au congrès départemental

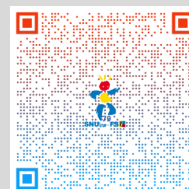
Courriel : snu79@snuipp.fr

Téléphone : 05 49 73 12 52

QR Code ci-contre

Formulaire en ligne : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdf8tIloUmmCu4Ta3Yx8u_WAqtQf2MWuIFIsOdy_h8-GG8HCw/viewform?usp=sf_link

(Au besoin, sur simple demande par mail, nous vous renverrons le lien vers le formulaire d'inscription)



Sommaire

Édito	page 1
La démocratie au SNUipp-FSU	page 2
Le conseil syndical	page 3
Programme des 2 journées	page 4

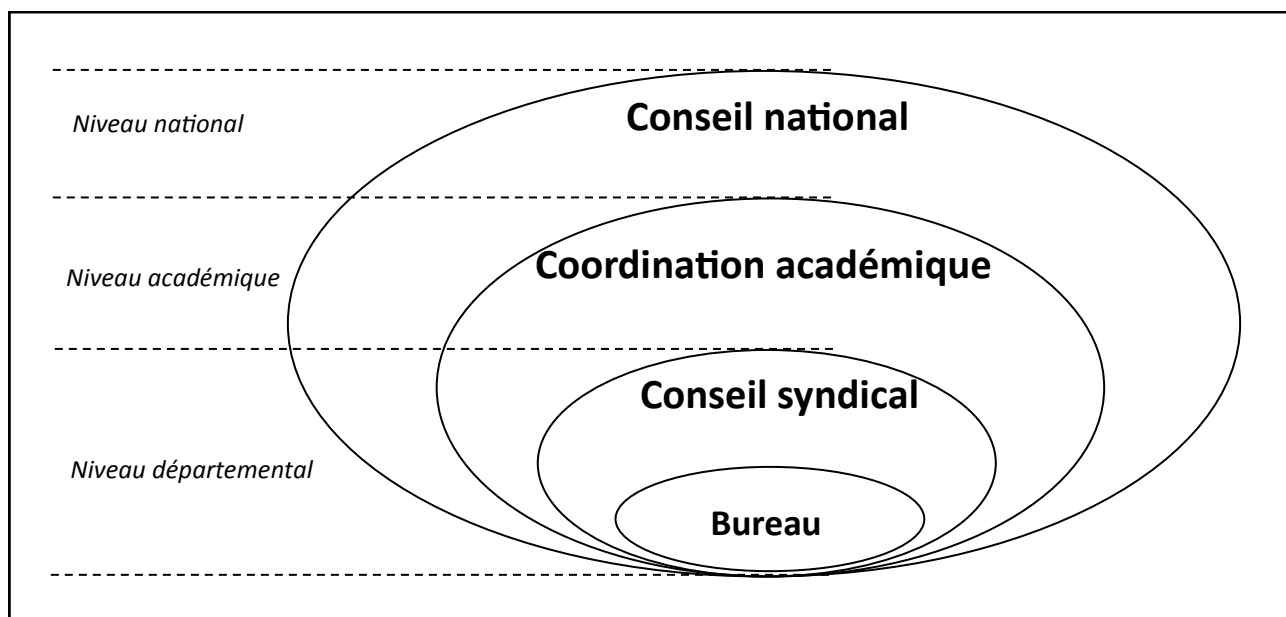


Lors de notre congrès, nous débattons des mandats donnant le cap au SNUipp-FSU pour les 3 années à venir. Ces textes à débattre sont ordonnés en quatre thèmes :

- Thème 1 : Combattre les inégalités et construire une école démocratique et émancipatrice
- Thème 2 : Une École bousculée dans son fonctionnement et son organisation
- Thème 3 : Pour une véritable reconnaissance des personnels des écoles
- Thème 4 : Quel syndicalisme pour transformer l'École et la société, pour obtenir des avancées ?

La démocratie au SNUipp-FSU

La vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre s'organise autour de plusieurs instances.



- **Le bureau départemental** : il est composé des enseignant·es bénéficiant d'une décharge, il permet le fonctionnement courant de la section deux-sévrienne du SNUipp-FSU et la mise en œuvre des décisions du conseil syndical.

- **Le conseil syndical** : c'est l'instance délibérative départementale où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos revendications et se construisent nos actions.

- **La coordination académique** : instance qui réunit le coordonnateur·trice académique et des représentant·es des 4 sections SNUipp-FSU de l'académie de Poitiers.

- **Le conseil national** : instance délibérative qui se réunit tous les 2 mois à Paris, au sein de laquelle chaque département est représenté par un·e délégué·e. Les axes revendicatifs du SNUipp-FSU et les actions à conduire y sont discutés. Les débats aboutissent au vote d'un texte action, synthèse des revendications portées par le SNUipp-FSU.

Le conseil syndical : une instance départementale essentielle

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, à l'instar de l'assemblée générale d'une association. C'est le temps de l'expression des adhérent-es sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, sur les statuts...

En amont, la réflexion et les échanges s'effectuent régulièrement au cours d'une instance primordiale qui est le Conseil Syndical départemental. Ce dernier regroupe des collègues de tous les secteurs géographiques du département ainsi que les diverses spécificités de nos métiers (adjoint, directeur, maternelle, élémentaire, ASH, conseiller pédagogique, etc...).

Pluraliste dans son identité et convivial dans son fonctionnement, le conseil syndical est le lieu où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos mandats et se construisent nos actions. Ainsi, une fois par période environ, le conseil syndical du SNUipp-FSU 79 se réunit.



Et pourquoi pas toi ?

Le syndicat ne vit que par ses syndiqué-es et grâce à celles et ceux qui sont volontaires pour consacrer un peu de leur temps à son activité. Aussi, nous t'invitons à te porter candidat-e si tu le souhaites, pour faire partie du Conseil Syndical. Pour cela, complète la déclaration de candidature ci-dessous et renvoie-la à la section du SNUipp-FSU Deux-Sèvres, au plus tard le matin du congrès départemental.

Candidature au Conseil syndical du SNUipp-FSU Deux-Sèvres

(à retourner au SNUipp-FSU 79 au plus tard le matin du congrès)

Je, soussigné-e _____ (nom, prénom), déclare être candidat-e pour siéger au Conseil syndical du SNUipp-FSU Deux-Sèvres.

Type de poste occupé : _____ (dir, adj, RASED, brigade...)

École de rattachement : _____

Circonscription : _____

À _____, le _____

Congrès départemental du SNUipp-FSU 79



*Jeudi 5 et vendredi 6 mai 2022,
À la maison des syndicats de Niort*



Fil rouge des deux journées de congrès

Organisation du jeudi 5 mai

9h00 : accueil
9h30 : ouverture du congrès
9h30 : bilan moral et financier des trois dernières années du SNUipp-FSU79,
Modifications statutaires
10h00 : introduction et débat général
10h30 : travail en commission
Thèmes 1 et 4
12h00 : repas
13h30 : suite du travail en commission
15h30 : rapport des commissions,
débat et votes
17h00 : clôture de la journée

Organisation du vendredi 6 mai

9h00 : accueil
9h30 : travail en commission
Thèmes 2 et 3
12h00 : repas
14h00 : rapport des commissions,
débat et votes
15h30 : perspectives et élection du conseil syndical
17h00 : clôture du congrès

